

**Université Laurentienne
Département de psychologie**

**PLAN DE COURS
PSYC 2005 FL-01
Développement humain
Automne/hiver 2008-2009 (6 crédits)**

Professeure : Mélanie Perron, Ph.D.
Cours : Lundi et mercredi et vendredi de 13h30 à 15h00
Salle de cours : C-206
Bureau : A-241
Téléphone : (705) 675-1151, poste : 4010
Courriel : mperron@laurentienne.ca
Disponibilité : Sur rendez-vous

Objectifs du cours

1. Développer une connaissance de base des principaux changements qui ont lieu chez l'enfant et chez l'adulte dans les domaines moteur, perceptif, cognitif et social et émotionnel.
2. Développer une connaissance de base des facteurs biologiques, familiaux et culturels qui influencent le développement.
3. Présenter à l'étudiant(e) un aperçu des méthodes de recherche utilisées pour étudier le développement.
4. Sensibiliser l'étudiant(e) à des questions actuelles concernant le bien-être de l'enfant et de l'adulte.

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Partie théorique : L'enseignement sera principalement effectué sous la forme de cours magistraux. Les étudiants devront compléter les apprentissages à l'aide des lectures.

Partie pratique : L'initiation aux différentes sphères du développement de la personne ainsi qu'aux méthodes de recherche en développement se fera à l'aide de documents audio-visuels, d'exercices, d'exposés oraux et de discussion en classe.

Matériel pédagogique requis pour le cours

1. Cloutier, R., Gosselin, P., & Tap, P. (2005). Psychologie de l'enfant. Montréal (Québec): Gaëtan Morin éditeur. Disponible à la librairie de l'Université Laurentienne
2. Diapositives Power Point disponibles sur WebCT à chaque semaine.

Contenu du cours (approximatif)

Automne 2007

1. Théories du développement et méthodes d'étude (chapitre 1)
2. Les fondements biologiques du développement (chapitre 2)
3. Le développement moteur (chapitre 4, pages 139 à 148)
4. Le développement perceptif (chapitre 4, pages 129 à 139)
5. Le développement social : la relation d'attachement (chapitre 13, pages 354 à 362)
6. La contribution des parents à la socialisation de l'enfant (chapitre 14, pages 386 à 398)
7. Les relations des enfants avec les pairs (chapitre 13, pages 369 à 378)

Hiver 2008

8. Le développement cognitif (chapitre 5, pages 151 à 192)
9. Cognition sociale (chapitre 8, pages 242 à 252)
10. Le développement du langage (chapitre 15, pages 426 à 446)
11. La psychopathologie de l'enfant (chapitre 12)
12. L'adolescence (présentations en classe)
13. L'âge adulte (Présentations en classe)
14. L'adulte vieillissant (Présentations en classe)

Évaluation de l'apprentissage

Automne 2008

- Un test de contrôle	15%
- Exposé oral	15%
- Examen 1 en décembre (période d'examen)	20%
Total	50%

Hiver 2009

- Un test de contrôle	10%
- Travail écrit (présenté en classe sous forme de séminaire)	15%
- Un examen final (durant la période des examens)	25%
Total	50%

Note finale sur 100%

*** L'ATELIER DE LA BIBLIOTHÈQUE J.N. DESMARAIS SUR WEBCT, D'UNE DURÉE DE 4 À 5 HEURES, EST **OBLIGATOIRE** POUR RÉUSSIR LE COURS. ALLEZ SUR www.laurentienne.ca/bibliotheque (SANS ACCENT SUR LE E) ET CLIQUEZ SUR « ATELIER DE FORMATION DOCUMENTAIRE EN LIGNE (WEBCT) ». UNE FOIS LA FORMATION RÉUSSIE, FAITES IMPRIMER VOTRE CERTIFICAT DE RÉUSSITE ET PRÉSENTEZ-LE À VOTRE PROFESSEUR, EN CLASSE, PRÉFÉRABLEMENT AVANT NOËL, MAIS **AU PLUS TARD LE 25 FÉVRIER 2009**. ***

Dates importantes (les dates des évaluations sont sujettes à changement)

3 septembre	Début des cours
12 septembre	Date limite d'inscription/changement de cours
13 octobre	Congé de l'Action de Grâce
15 octobre	Test de contrôle 1
27 au 31 octobre	Semaine d'étude
Début novembre	Exposés oraux
3 décembre	Dernier cours
5 au 22 décembre	Période d'examen (Examen 1)

23 décembre au 4 janvier Congé des Fêtes (l'Université est fermée)

5 janvier	Début des cours
30 janvier	Date limite d'abandon sans échec
16 février	Test de contrôle 2
16 au 20 février	Semaine d'étude
18 mars	Remise du travail écrit
3 avril	Dernier cours
6 au 30 avril	Période d'examens – (Examen final)

Informations concernant les évaluations

Test de contrôle

Le but de cette évaluation est d'assurer un suivi sur les lectures de l'étudiant. Les questions posées sont à choix multiples. L'épreuve est individuelle et se déroule en classe. La durée est d'environ 45 minutes.

Exposé oral

Le but de l'exposé oral est de permettre à l'étudiant d'approfondir un sujet spécifique dans le domaine du développement de la personne. De façon secondaire, il vise également à développer chez l'étudiant l'habileté à organiser des idées et à les présenter oralement devant un auditoire. Ce travail se fait en équipe de 2 personnes et la durée de l'exposé est d'environ 20 minutes. Une période de 10 minutes est réservée à la fin pour des questions.

Travail écrit

Le but de cette évaluation est d'approfondir un sujet spécifique dans le domaine du développement, mais également de favoriser l'habileté à synthétiser des études scientifiques en psychologie du développement, à faire une analyse critique de ces études et de proposer des pistes de recherche futures. Ce travail se fait en équipe de deux personnes. Le travail doit comporter environ 10 pages.

Examen

Le but de l'examen est d'évaluer la compréhension et l'intégration de la matière présentée dans le livre et en classe. Les deux examens prévus comportent une partie à choix multiples et une partie à court développement. Il s'agit d'une épreuve individuelle et dure environ 2 heures.

Informations générales

Les demandes d'**examen ou de travail différé** seront considérées uniquement dans les circonstances exceptionnelles suivantes: une maladie (certificat médical requis); une tragédie personnelle ou familiale (exemple: le décès d'un proche); l'obligation d'aller en cour de justice (preuves à l'appui). Notez qu'il n'y a aucune possibilité d'examen ou de travail "supplémentaire" dans ce cours. Pour ceux et celles qui le souhaitent, le Service de counselling et programmes de soutien (Salle L-210, téléphone : 673-6506) est disponible afin de vous aider à réussir vos études.

***Les excuses "techniques" (exemples classiques: « *mon hamster a mangé ma clé USB; j'ai perdu mon travail dans le système informatique de l'université; j'ai renversé une bière sur mes données; mon CD-R a un défaut de lecture; mon imprimante est brisée* ») sont tout à fait inacceptables.

Par mesure de précaution, l'étudiant(e) est invité(e) à faire une photocopie de son travail pour son dossier personnel. Le professeur n'est absolument pas responsable de la perte de tout travail glissé sous une porte.

Règlement disciplinaire sur la malhonnêteté intellectuelle (extrait)

Infractions

5. (a) Un membre du corps étudiant ne doit pas :
- i. falsifier un travail soumis pour évaluation;
 - ii. utiliser la totalité ou une partie du travail ou des passages importants du travail d'une autre personne, dans un travail soumis pour évaluation, sans avoir expressément indiqué qu'il s'agit de citations;
 - iii. soumettre le même travail ou plusieurs documents semblables pour évaluation à deux ou plusieurs membres responsables du corps professoral d'une activité universitaire, sans les mettre au courant de ce fait;
 - iv. soumettre pour évaluation un travail qui contient des données que le membre du corps étudiant a falsifiées;
- (...)

Pénalités

- (b) Un membre du corps étudiant trouvé coupable d'avoir commis n'importe lequel des actes de malhonnêteté intellectuelle indiqués aux sous-alinéas i. à vi. de l'article 5 (a) :
- i. reçoit la note de « 0 » pour le travail en question;
 - ii. est passible de la note de « 0 » pour le cours;
 - iii. est passible de la note d'échec de « X » pour le cours dans lequel l'infraction a été commise;
- (...)
- vi. est passible d'expulsion;
 - vii. est passible de rappel de grade.

IMPORTANT ! La présence en classe est **obligatoire**. La matière étant parfois abstraite, les exemples, clarifications, démonstrations, clips vidéo et exercices pratiques en classe aident considérablement la compréhension des concepts de base.

« Bonne session ! »